

Les documents sur Sainte-Gemmes-sur-Loire

Les censifs et les plans terriers

Sous l'Ancien Régime, il fallait connaître l'état de la propriété foncière et immobilière pour faire rentrer l'impôt. Ainsi naquirent les censifs (ou censiers) avec parfois des « plans terriers » qui étaient généralement de fort belles réalisations colorées. Il en subsiste peu. Si certains furent détruits dans l'élan révolutionnaire, le nouveau régime n'avait pas aboli les propriétés privées, ni les redevances perçues sur celles-ci et on avait donc intérêt à garder ces précieux documents. Par contre, la généralisation des cadastres communaux sous Napoléon (voir plus loin) marqua le signal d'une disparition de bon nombre de documents devenus obsolètes. L'époque n'avait pas le souci de la conservation que l'on manifeste aujourd'hui. Le patrimoine monumental de la France subit lui aussi des pertes considérables au XIX^{ème} s..

La carte de Cassini

A Sainte-Gemmes-sur-Loire, les noms des lieux dits sont réunis sur la carte de **Cassini**. C'est à l'initiative de Louis XV, impressionné par le travail cartographique réalisé en Flandre, qu'est levée la première carte géométrique du Royaume de France. César François Cassini de Thury, dit Cassini III, fils de Jacques, est chargé de réaliser ce travail à l'échelle « *d'une ligne pour cent toises* », soit une échelle au 1/86400^{ème}. La carte s'appuie sur le réseau géodésique que viennent d'établir (de 1683 à 1744) Jean-Dominique Cassini et son fils Jacques, le père de Cassini III.

Les levées commenceront en 1760 avec Cassini III et se termineront en 1789 avec son fils, Jacques Dominique Cassini. La publication sera retardée par les événements de la Révolution pour n'être achevée qu'en 1815. Ce sont quatre générations de Cassini qui se seront consacrées à la réalisation de la carte. Celle-ci servira de référence aux cartographies des principales nations européennes pendant la première moitié du XIX^{ème} s.

Les détails de la carte sont nombreux. Les Cassini ont noté les différentes sortes de routes, les villages, les abbayes, les fermes, les calvaires, les moulins, les champs de bataille, les écueils, les cours d'eau, les étangs, les marais, les bois... Ce sont cette précision et ces détails qui font l'intérêt et la popularité de la carte de Cassini. On y retrouve en effet des lieux avec leur nom d'époque qui peuvent avoir disparu aujourd'hui.

La carte établie pour Sainte-Gemmes-sur-Loire montre des noms inconnus aujourd'hui, soit que l'habitat n'existe plus, soit que le nom moderne soit différent.

Le cadastre napoléonien

Avec la Révolution française est apparue l'idée d'égalité devant l'impôt, notamment l'impôt foncier. Il fallait, pour la rendre effective, dresser en premier lieu le cadastre permettant de déterminer la valeur foncière d'un lieu. Un décret d'août 1791 décida de lever un plan de chaque commune. Il faudra attendre l'Empire pour voir réaliser les plans cadastraux qui vont être dressés en France entre 1808 et le milieu du XIX^{ème} s.. A Sainte-Gemmes-sur-Loire, le cadastre napoléonien est réalisé sous le mandat de maire de J.F. Beziau en 1810.

Le cadastre est conservé au service départemental qui porte ce nom. Ce dernier se contente en général de conserver le cadastre rénové et a le plus souvent versé le cadastre dit « napoléonien » aux Archives départementales. Il en existe parfois un exemplaire dans la commune. Ce cadastre donne lui aussi des indications précieuses sur des hameaux et lieux-dits qui ont pu disparaître.

Ainsi le lieu-dit « Les Grillés » des Loges. Sur la carte de Cassini, ils sont six « Moulins des Griers ». Le nom a disparu, mais on sait qu'il existait encore après la seconde guerre mondiale puisqu'en 1946, le Conseil municipal avait décidé d'y étudier l'aménagement d'un terrain de sport.

Le dictionnaire de Célestin Port

Le « Dictionnaire historique, géographique et biographique » de Célestin Port reste une mine d'informations inégalée sur l'origine des noms de hameaux et lieux-dits de Sainte-Gemmes-sur-Loire. Célestin Port, archiviste du Département, a travaillé à partir de la nomenclature alphabétique de tous les noms de lieux habités inscrits au recensement de 1866. Il a complété cette source par le dépouillement des cadastres communaux, des titres anciens et par le relevé des lieux-dits transformés ou disparus sur les documents, les plans et les anciennes cartes, dont, bien sûr, la carte de Cassini.

Le « Dictionnaire... » fut édité en fascicules sous couvertures bleues, puis grises, vendus cinquante centimes. Le premier parut en octobre 1869 et le dernier en octobre 1878. Il fut l'objet de rééditions.

Les autres sources d'information

Pierre Le Mailloux, ancien économiste du Cesame, autrefois adjoint au maire de Sainte Gemmes-sur-Loire, a collecté une documentation très intéressante sur l'histoire de la commune. Il en a tiré des articles parus dans des revues locales, dont la revue municipale.

Un appui essentiel a été apporté à l'Association du Camp de César pour lui prodiguer des conseils et lui apporter une moisson d'informations : les Archives départementales de Maine-et-Loire en la personne de Christian Gasnier.

Les conseils municipaux, à Sainte-Gemmes-sur-Loire comme ailleurs, doivent se prononcer sur le nom des nouvelles rues ou sur les changements de dénomination. Joëlle Naudais et Jacqueline Plard, adhérentes de l'association du Camp de César, ont passé de longues heures à la mairie pour trouver ce type d'informations dans les registres des conseils municipaux. Elles ont par ailleurs travaillé sur le « censif du fief de Bel-Œil », rattaché à la « *baronie de Sainte James-sur-Loire* », un livre de presque 400 pages qui remonte à 1760. L'association du Camp de César remercie la municipalité de Sainte-Gemmes-sur-Loire pour l'appui qu'elle lui a apporté pour cette brochure mise en forme par Alain Ratour.

D'autres éléments tels que les comptes du chapitre de Saint Laud et d'autres paroisses ainsi que les titres de différentes abbayes ont complété ces sources.

La liste des hameaux, lieux-dits et rues a été relevée sur le plan de la commune, régulièrement actualisé et diffusé par les services municipaux. La situation de chaque lieu sur ce plan est indiquée (ex. : L.D. H3 pour La Barre) et permet au lecteur de bien le situer géographiquement.

Un certain nombre de lieux-dits de la campagne, très peu peuplés, ne figurent pas sur ce plan. Ainsi :

- entre le CD 411 (route d'Angers à Bouchemaine) et la Maine : la Fuye ;
- entre le CD 411 et la route de la Roche : l'Etoile bleue, la Morellerie, Barassé, la Mare, les Tilleuls, la Gratellerie, la Croix-aux-Dames ;
- entre la route de la Roche et la limite est de la commune : la Ménardièrre, la Poulardièrre, la Petite Métairie, la Grange, la Gaillardièrre.

Ces lieux-dits sont néanmoins cités dans les pages qui suivent et sont accompagnés d'un repère géographique, permettant de les localiser eux aussi sur le plan.